

Archéologie préventive à Crolles

Dans le cadre du projet d'aménagement du futur Écoquartier du parc à Crolles, l'Inrap (Institut national de recherches archéologiques préventives) a mené des fouilles en 2018 et 2019, sur prescription de l'État (Drac Auvergne-Rhône-Alpes), sur deux secteurs archéologiquement sensibles.

Un tumulus de l'âge du Bronze final

Depuis le mois d'avril 2019, sur le secteur 1 de la fouille, près de l'espace Paul-Jargot, au nord du chemin Aimé-Césaire, un tumulus (tombe surmontée d'un énorme monticule de terre) daté de l'âge du Bronze final (1200-1100 avant notre ère) a été exhumé.

Au sud, de ce chemin, des dépôts de crémation romains ont été mis au jour et sont en cours d'étude.

Aménagement
Isère aménagement

Recherches archéologiques
Inrap

Prescription et contrôle scientifique
Drac Auvergne-Rhône-Alpes

Responsable scientifique
Emmanuel Ferber, Inrap

inrap.fr



1

Localisation des deux secteurs de fouille sur le futur Écoquartier du parc

Secteur 1 : fouille réalisée en 2019, de part et d'autre du chemin Aimé-Césaire.

Secteur 2 : fouille réalisée en novembre 2018, rue Charles-de-Gaulle.

© Extrait Géoportail



2



3

2. Vue d'ensemble du tumulus avec la chambre funéraire au centre et le cercle de pierres délimitant le tertre

© Inrap

3. Parure en bronze posée sur l'épaule droite du défunt

© Inrap

4. Détail de la parure comprenant une aiguille (a), une pendeloque (b) et un anneau (c)

© Inrap



4

Un espace funéraire antique

En novembre 2018, sur le secteur 2 de la fouille, le long de la rue Charles-de-Gaulle, une vingtaine de dépôts de crémation, autrement nommés tombes à incinération, et deux bûchers funéraires datant du Haut-Empire (I^{er}-III^e siècle de notre ère) ont été étudiés.



5



6

5. Bûcher funéraire en cours de fouille avec son carroyage
© Inrap

6. Dégagement d'un flacon en verre dans un des dépôts de crémation. Les dépôts sont fouillés par quart.
© Inrap

7. Détail de la fouille du flacon en verre
© Inrap



7



8

Restitution d'une nécropole du Haut-Empire (I^{er}-III^e siècle de notre ère)
© Catherine Plantevin, Inrap

Le corps du défunt est déposé sur un bûcher pour sa crémation, accompagné d'objets du quotidien, d'objets personnels et de vaisselle. Il peut être posé sur un lit ou sur un assemblage de bûches.

Un repas peut aussi être pris lors de cette cérémonie, les restes du festin (os d'animaux mais aussi récipient pour conserver le vin ou pour boire) étant jetés dans les flammes.

À l'issue de la crémation, une partie des os brûlés du défunt peut être prélevée avec les tessons, os d'animaux... puis enterrée dans un autre lieu faisant office de sépulture. Parfois, un vase, symbolisant la nourriture qui doit accompagner le mort dans sa dernière demeure, est déposé dans la fosse sépulcrale.